



MODULE 3 : **CARDIOLOGIE / URGENTOLOGIE**

Sous la direction de : I. Bublot, I. Goy-Thollot

DATES DU MODULE

■ SESSION 3 : mars 2017

LIEU

AFVAC (Siège)

40 rue de Berri - 75008 PARIS

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

■ AFVAC

Tél : 01 53 83 91 60 - Fax : 01 53 83 91 69

Mail : contact@afvac.com

FRAIS D'INSCRIPTION

■ 600 € TTC par module

+ 90 € TTC de participation aux frais de déjeuner par module.

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être capable :

- de reconnaître les signes d'appel de cardiomyopathie chez le Chat ;
- de mettre en œuvre et interpréter les examens complémentaires nécessaires dans la démarche diagnostique d'une cardiomyopathie chez le Chat ;
- de mettre en place une thérapeutique adaptée lors de phase aiguë et lors de phase chronique ;
- de prendre en charge les complications éventuelles (thromboembolies) ;
- de reconnaître les signes d'hypertension systémique et la prendre en charge dans sa phase aiguë et dans sa phase chronique ;
- de prendre en charge une détresse respiratoire ;
- de prendre en charge une défaillance cardio-circulatoire ;
- de décrire les différentes étapes et les particularités de la prise en charge du Chat en urgence (triage, premiers gestes, place des examens complémentaires) ;
- de décrire les particularités du polytraumatisé félin ;
- d'expliquer les particularités de la transfusion chez le Chat.

> PROGRAMME

JOURNÉE 1

Cardiologie

9h30-10h45	9h30 : L'insuffisance cardiaque féline permettant d'introduire la cardiologie du chat et ses particularités - J.-F ROUSSELOT
	10h00 : Outils diagnostiques Anamnèse/commémo - J.-F ROUSSELOT Auscultation - J.-F ROUSSELOT ECG (TD) - J.-F ROUSSELOT
11h00-12h45	11h00 : Outils diagnostiques (suite) : Radiographie (TD) - L. FABRIES Echographie (TD) - J.-F. ROUSSELOT
13h45-16h15	13h45 : Outils diagnostiques (suite) : Biomarqueurs sanguins - L. FABRIES Tests génétiques - J.-F. ROUSSELOT
	14h25 : Diagnostic (CMR, CMI, CMD, ARVC) - L. FABRIES
	15h30 : Comment les classer ? (cf. Nantes) - L. FABRIES
16h30-18h00	16h30 : Cardiomyopathies primaires versus cardiomyopathies secondaires - L. FABRIES
	17h30 : Principales cardiopathies congénitales - L. FABRIES

JOURNÉE 2

Cardiologie / urgentologie

8h30-10h30	8h30 : Prise en charge thérapeutique d'une CMH phase préclinique - L. FABRIES
	9h00 : Prise en charge thérapeutique des cardiomyopathies sous la forme de cas cliniques(1) - J.-F. ROUSSELOT & P. VERWAERDE
10h45-12h45	10h45 : Prise en charge thérapeutique des cardiomyopathies sous la forme de cas cliniques(2) - J.-F. ROUSSELOT & P. VERWAERDE
	12h15 : Prise en charge des cardiomyopathies secondaires - L. FABRIES



MODULE 3 : CARDIOLOGIE / URGENTOLOGIE

Sous la direction de : I. Bublot, I. Goy-Thollot

DATES DU MODULE

■ SESSION 3 : mars 2017

LIEU

AFVAC (Siège)

40 rue de Berri - 75008 PARIS

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

■ AFVAC

Tél : 01 53 83 91 60 - Fax : 01 53 83 91 69

Mail : contact@afvac.com

FRAIS D'INSCRIPTION

■ 600 € TTC par module

+ 90 € TTC de participation aux frais de déjeuner par module.

14h00-15h00 **Mesure de la pression artérielle et HTA** - J.-F. ROUSSELOT

15h00-15h45 **Hypotension systémique** - P. VERWAERDE

16h00-16h30 **Thromboembolie aortique** - P. VERWAERDE

16h30-17h00 **Les thromboses chez le Chat : Traitement à long terme, prévention et pronostic** - P. VERWAERDE

JOURNÉE 3

Urgentologie

8h30-10h15 **8h30 : Prise en charge du chat traumatisé**

9h30 : Analyses biologiques et examen d'imagerie chez le chat traumatisé

10h30 : Uropéritoine

10h30-12h00 **10h50 : Prise en charge d'un chat dyspnéique**

11h35 : Hernie diaphragmatique

13h00-14h45 **Réanimation Cardio-respiratoire
Fondamentaux et TP sur mannequins**

15h00 : Perfusion et Transfusion du chat

15h00-16h30 **15h30 : Cas cliniques d'urgences - soins intensifs**

Évaluation des connaissances

> MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

■ 20h30 de programme se déclinant en 18h30 d'exposé et 2h de TD.

> CONTRÔLE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

■ QCM pour valider les acquis

■ Attestation de suivi de formation

> VALIDATION

■ Cette formation vous apporte 1,125 CFC*, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne.